



ZONE DE DISTRIBUTION : GAMBAIS LE BOULAY

Conclusion sanitaire

2023

L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Origine et gestion de l'eau

Le réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

La zone de distribution GAMBAIS LE BOULAY comprend les communes suivantes : GAMBAIS, MAULETTE, Bourg à BAZAINVILLE.

Le responsable des installations est : « SYNDICAT DES EAUX REGION D'YVELINES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMETRES D'INTERET POUR LA POTABILITE DE L'EAU

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

A

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

A

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : **110**
Valeur moyenne : **37,6 mg/L**
Valeur maxi : **43 mg/L**

PESTICIDES ET METABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

A

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : **24**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **572**
Valeur maxi : **0,04 microgramme/L (atrazine déséthyl)**

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

A

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : **22**
Valeur moyenne : **0,252 mg/L**
Valeur maxi : **0,59 mg/L**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

DURETE

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.
Eau douce = dureté inférieure à 10 °F; Eau peu calcaire = dureté entre 11 et 20 °F; Eau dure = dureté entre 21 et 30 °F; Eau très dure = dureté supérieure à 30 °F.

Eau dure

Nombre de prélèvements : **109**
Valeur moyenne : **22,8 °f**
Valeur maxi : **40,5 °f**

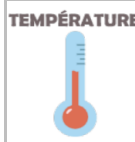
Quelques conseils



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 04/09/2024

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.